LIÈGE, MARDI 7 NOVEMBRE 1837. 264

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIEGE.

On S'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liége, et 13 francs pour les autres villes du royaume. Un Numero séparé se vend 16 centimes. — Les abonnemens commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liége moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ÉTATS-UNS, NEW-YORK, 10 OCTOBRE.

Le congrès continue de s'occuper des mesures financières, proposées par le pouvoir exécutif.

La chambre des représentants discute le bill pour l'émission de bons du trésor, et l'on pense qu'elle l'adoptera. Le congrès se propose d'ajourner la session extraordinaire actuelle, le 16 courant.

Il y a de l'argent en abondance, mais principalement entre les mains de ceux qui n'en ont pas besoin. L'exportation de numéraire par l'Europe est diminuée, et l'on en reçoit même une petite quantité de l'autre côté de l'Atlantique; ces fonds sont destinés à acheter du coton et d'autres produits.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 2 NOVEMBRE.

S. A. R. le prince d'Orange, sous le nom de comte Van Buren et sa suite, et M. de Bagelaar, général au service des Pays Bas, venant de La Haye, sont arrivés hier à Francfort et son descendus à l'*Hôtel de Russie*.

Le prince Alexandre de Wurtemberg et sa royale épouse ont poursuivi leur route pour Cobourg après être restés ici pendant 24 heures. Une partie du corps diplomatique et M. Rotschild ont été les complimenter. (*Gaz. d'Aug.*)

FRANCE. — PARIS, LE 6 NOVEMBRE.

Le roi des Belges, venu à Paris pour la noce de sa belle-sœur, la princesse de Wurtemberg, est encore à Paris. On le rencontre assez souvent sur les boulevards, accompagné de la reine des Belges et de la princesse Clémentine. Celle-ci est vêtue de deuil à l'occasion de la mort de la reine de Hollande. Léopold et la reine sa femme ne se soumettent pas, on le conçoit, à cette règle de l'étiquette royale.

— Avant-hier, LL. MM. le roi et la reine des Belges, ont honoré de leur présence l'Académie royale de Musique.

Hier, à midi un quart, le roi, la reine, le roi et la reine des Belges, Mme. Adélaïde, M. le duc, Mme. la duchesse d'Orléans et la princesse Clémentine, sont sortis pour aller visiter le Musée espagnol.

— On écrit de Bone, le 25 octobre :

Nous avons vu arriver hier soir deux escadrons de spahis, venant de Constantine, d'où ils étaient partis le 22. Ils nous ont annoncé l'arrivée du prince de Joinville au camp de Merdjez-el Amar, sous l'escorte de 3,000 hommes qui étaient superflus à Constantine, et qui n'ont pas eu à tirer un seul coup de fusil pendant le trajet. S. A. R. doit être ici demain; elle s'embarquera sur le bateau à vapeur le *Sphinx* qui la transportera à Alger où l'*Hercule* l'attend pour reprendre son voyage sur les côtes du Brésil.

M. le duc de Nemours ne quittera Constantine qu'après avoir reçu des ordres du gouvernement.

La corvette la *Diligente* est partie ce matin pour Tunis; elle va porter des ordres au contre amiral Lalande, qui est attendu ici avec son escadre.

La corvette de charge *la Caravane* a embarqué 300 malades, elle doit partir demain pour les transporter en France; la corvette *la Marne* prendra sans doute les blessés qui doivent être dirigés sur Toulon. Il restera encore ici les corvettes de charge *la Fortune* et *la Durance*, le brick *le Dragon* et le bateau à vapeur *le Sphinx*. *Le Phare* est attendu et doit rester à la disposition de M. le duc de Nemours.

— La visite de lord Dudley Stuart au cercle polonais de la rue Godot-Mauroi, a été hier samedi l'occasion d'une fête improvisée.

Pendant le modeste repas des réfugiés, quelques-uns d'entre eux et notamment le comte Plater, président du comité directeur du cercle, et l'illustre vétéran Niemcewitz, ont exprimé au noble visiteur le sentiment d'une vive gratitude qu'inspirent aux Polonais ses constans et chaleureux efforts faits en faveur de la Pologne, et les services notables rendus à son émigration.

La réplique de lord Stuart a été empreinte du plus noble dévoûement à la Pologne et aux Polonais; il leur a dit : « Que leur cause est trop belle et trop juste pour être à jamais perdue; que la renaissance de la Pologne entre dans ses plus intimes convictions; et que dans sa carrière parlementaire, ce qu'il ambitionne le plus, c'est de pouvoir y contribuer. »

Parmi les visiteurs, on distinguait le prince Czartoriski, le célèbre poète polonais Mickiewitz, et M. Livingston, Américain de distinction.

— On écrit de Lyon, le 1er novembre :

« Vendredi dernier, M. Deschamps, riche habitant de la Guillotière, mourut à la suite d'une courte indisposition. Ses obsèques furent commandées pour le lendemain, samedi soir; mais on réfléchit que la cérémonie aurait lieu de nuit et on l'a renvoyé à dimanche matin. Ce jour là, de bonne heure, arrivèrent devant la maison du défunt; prêtres et bédeaux, inspecteurs des convois et porteurs. Au moment fatal où on allait clouer sur la face du mort la planche de sapin qui ferme la bière, quel ne fut pas l'étonnement et l'effroi de tous les assistants; en voyant le corps se lever dans son suaire, se mettre sur son séant et demander à manger,

» Tout le monde allait fuir épouvanté, lorsqu'on reconnut que ce n'était point un fantôme, mais bien M. Deschamps lui-même, qui revenait très heureusement d'un sommeil léthargique qu'on avait pris pour la mort. On lui a prodigué de suite tous les soins nécessaires, et son état ne laisse plus aucune inquiétude. Il est fort heureux que l'enterrement n'ait pas eu lieu le samedi, comme cela avait d'abord été convenu, car M. Deschamps eût incontestablement succombé, lors de son réveil, aux tourmens de la faim et du désespoir comme cela s'est vu quelquefois. Il a affirmé que dans son état léthargique il entendait tout ce qui se disait ou se passait autour de lui, sans pouvoir faire un mouvement ni exprimer ses sensations; supplice horrible qu'il faut avoir éprouvé pour le comprendre, et qui doit mettre plus que jamais l'autorité en garde contre les inhumations précipitées. »

— Les opérations préparatoires des élections ont eu lieu dans tous les colléges de Paris. Partout les bureaux ont été composés d'hommes appartenant au parti constitutionnel. Nous voyons quelques rares exceptions dans le cinquième collége. M. Laffitte n'a eu que 11 voix pour la présidence.

Tout fait présager un éclatant succès pour la causse constitutionnelle dans la capitale de la France.

— Parmi les réminiscences que soulèvent l'approche des élections à Paris, et la discussion des titres des divers candidats, un journal rapporte le fait suivant :

Après sa seconde abdication, l'empereur, retiré à la Malmaison, venait de faire ses préparatifs de départ pour la Rochelle. Il fit prier M. Laffitte de venir le trouver, ce que M. Laffitte exécuta sur le champ. Napoléon le fit asseoir auprès de son bureau, en lui disant : « J'ai besoin de vous, je vous remercie de votre empressement, Je pars; je ne sais pas ce que l'avenir me réserve, j'ai un dépôt à vous confier; il ne saurait être en de meilleurs mains : le voici. » Et l'empereur lui remit trois millions en or et un million en billets de banque.

M. Laffitte prit aussitôt la plume et il se mettait en mesure d'écrire son reçu : « Que faites-vous? lui dit brusquement l'empereur en lui saisissant vivement le bras; votre parole me suffit : c'est assez entre nous. D'ailleurs, ajouta-t-il avec bonté, je puis être pris en route, votre signature vous compromettrait peut-être, je n'en veux pas, je n'en veux pas. — Ah sire! je suis pénétré, reprit M. Laffitte avec une émotion visible; permettez-moi de vous demander ce qui a pu me valoir la faveur d'être choisi de votre majesté dans cette circonstance? » L'empereur lui répondit en souriant : « Je sais que vos idées étaient opposées à mon système de gouvernement, mais je vous connais, vous êtes un honnête homme, j'ai compté sur vous. »

Ces paroles du grand homme n'ont pas besoin de commentaires ni pour la gloire de l'un ni pour l'honneur de l'autre.

Voici la circulaire que M. de Lamartine a adressée aux électeurs de l'arrondissement de Bergues :

« Messieurs,

» Le jour de la rétribution est venu pour vos représentans : vous allez déclarer, en leur retirant vos suffrages ou en leur renouvellant votre mandat, s'ils ont bien ou mal compris la pensée nationale dont vous les avez vous-même

---

FEUILLETON.

LETTRE A UN HABITANT DE LIÉGE.

Bruxelles, le octobre 1837.

Vous désirez savoir positivement quand s'ouvrira la section du chemin de fer de Malines à Liége. Personne n'en sait rien jusqu'à présent, pas même les ingénieurs, pas même le ministre de qui la chose dépend, et qui, il est juste de le reconnaître, fait avancer la chose autant qu'il le peut.

Cependant le public bruxellois est impatient d'aller à Liége, et le public liégeois ne l'est pas moins de venir à Bruxelles. Vous et moi nous partageons l'impatience générale; moi surtout, car vous m'avez fait concevoir de Liége une idée avantageuse au-delà de toute expression.

Quoi! vous qui naguère encore transportiez vos dieux Lares d'une ville à l'autre de la Belgique, sans pouvoir vous décider à les implanter nulle part; vous, ours cosmopolite, ennuyé partout, mécontent partout; vous pour qui j'eusse fait bâtir une ville exprès, si j'eusse tenu le sceptre de Pierre-le-Grand, vous avez pu enfin vous fixer quelque part! Vous vous plaisez à Liége! vous y êtes content! vous ne boudez pas Liége, après une année de résidence!... Il faut croire que cette ville est une bien bonne ville, et ce pays un bien beau pays.

Vienne donc le chemin de fer, afin que nous allions une fois à Liége, et que nous y retournions plusieurs! Nous sommes ici une bande de camarades, — vous verrez, quand le moment sera venu, que tout Bruxelles voudra s'emôler dans cette joyeuse bande, — qui depuis tantôt trois mois ne vivons plus que de l'espoir de donner bientôt une poignée de main à la bonne ville de Liége. Passez la métaphore à des jeunes gens presque tous un peu poètes ou écrivains.... de bureau et autres.

Je dis donc que nous sommes tous amoureux fous de la ville de Liége, d'après le portrait que tout le monde en fait. Liége nous apparaît en songe sous la forme d'une jolie fille, gaie, vive, accorte, ayant le teint brun, l'air ouvert, la démarche libre et la tournure d'une jeune Française. Nous l'entrevoyons ainsi, comme à travers un vague brouillard, dans le lointain d'un paysage tel que le Brabant et la Flandre n'en donnent aucune idée. Quelquefois elle s'assied au bord d'une eau limpide, où elle pêche en riant des truites et des écrevisses; quelquefois elle chante dans un idiôme inintelligible, original comme la musique allemande, doux comme le parler des bergères d'Italie. Souvent aussi, intrépide amazone, elle s'élance sur un coursier rapide, et, suivie de chiens aboyans, la voilà qui franchit au galop les forêts, les montagnes, les rochers, les rivières, jusqu'à ce qu'elle atteigne un sanglier dont la hure hideuse sera pour elle un beau trophée de sa victoire.

D'autres fois, jetant loin d'elle ses armes de chasse qu'elle a fabriquées de ses propres mains, jetant sa robe et son manteau, jetant sa parure et ses colifichets de jeune fille, elle retrousse les manches de sa tunique bleue, met à nu ses bras nerveux comme ceux de l'époux de Vénus, et rivale de ce dieu, elle remue et manie avec la même facilité que lui de lourdes masses de fer qu'elle tord et retord en cent façons, au bruit de la flamme qui pétille et de l'enclume qui gémit. C'est alors qu'elle est admirable à voir, la jolie fille devenue tout à coup une grande et imposante femme, une femme forte et énergique, une reine dont le trône est l'industrie, une fée dont la baguette fait sortir de terre des rangées de canons avec leurs gueules béantes, des myriades de fusils dont les bayonnettes menacent le monde, de redoutables machines sans forme et sans nom, où mugira bientôt la vapeur, cette autre fée destinée à changer la face du globe, — et puis ces doubles et interminables serpens de fer dont les immenses replis embrasseront l'Europe, afin que, sur leur dos poli comme une lame de couteau, nous puissions glisser en un jour de Bruxelles à Saint Pétersbourg, et en trois heures de Bruxelles à Liége!...

Me voici revenu par hasard de la métaphore au sens propre : tenons-nous-y, si c'est possible.

Savez-vous bien, ami, que ce sera un grand plaisir pour nous, et en même temps un événement heureux pour le pays, que le rapprochement de deux villes aussi importantes que Bruxelles et Liége? La distance qui sépare actuellement ces deux villes peut paraître fort peu considérable à nos voisins les Français, comparée à celle qui sépare leurs grandes villes à eux; mais, telle qu'elle est, cette distance est grande pour les habitans d'un petit royaume dont les villes les plus populeuses se touchent pour ainsi dire; elle est assez grande du moins, pour nous tenir éloignés les uns des autres pendant des années, vous et moi, et une foule d'autres individus aussi occupés ou aussi paresseux que nous; assez grande, dis-je, pour empêcher les dix-neuf vingtièmes des habitans de Bruxelles et des villes circonvoisines de faire, au moins une fois en leur vie, le voyage de Liége, et les dix-neuf vingtièmes des habitans du pays de Liége de faire une fois, en un siècle, le voyage de Bruxelles.

C'était dommage pourtant que cette éternelle séparation! C'était dommage que des enfans d'une même patrie, que des frères qui s'estiment et qui s'aiment sans s'être jamais vus, ne pussent se serrer les mains une fois avant de mourir!... C'était dommage aussi, pour une mère aimante, de voir ses fils forcés de travailler séparément à l'édifice du toit paternel, envoyant chacun sa pierre scellée et cachetée, au lieu de l'apporter lui-même, au lieu de venir lui même jeter un coup d'œil de temps en temps sur l'ouvrage commun, pour s'assurer que tout va bien, et retourner ensuite avec plus de cœur à son propre travail!...

Me voilà retombé dans le domaine de la métaphore! Comme si la métaphore était de mise dans une simple lettre!... Ce que c'est que d'avoir lu *les Voix Intérieures* et les derniers produits de la littérature française!

A propos de littérature, si nous commençons à avoir aussi la nôtre, c'est à Liége principalement qu'il faut en attribuer l'honneur. Cet aveu, remarquez le bien, est d'un écrivain qui n'est pas de Liége; d'un piètre écrivain, si vous voulez; mais ce sont ceux-là qui ont le plus d'amour-propre et d'esprit de clocher.

Oui, Liége a fait autant que Bruxelles pour *la littérature belge*! — deux mots qui hurlent de se trouver ensemble, au dire de nos excellens amis de là bas. Liége n'est point une capitale; Liége n'a point la population ni les ressources de Bruxelles; Liége est une des villes les plus excentriques du royaume; et pourtant Liége a ses journaux qui ne le cèdent pas aux nôtres; ses écrivains, ses poètes, ses savans qui valent les nôtres; sa *Revue belge*, qui a survécu à *la Revue encyclopédique belge* et à tous les recueils littéraires que Bruxelles a vus naître et mourir depuis l'époque de notre régénération politique; sa *Revue belge*, qui compte parmi les siens bon nombre de notabilités scientifiques et littéraires, et qui est assez indulgente pour ne pas fermer la porte au nez des écrivains d'un moindre mérite, de crainte de les décourager et de les faire tomber aussi bas que messieurs ..... Encore un peu j'allais dire leurs noms!

Salut donc, ô Liége! ville d'industrie et d'esprit! Ville laborieuse et ménagère comme une femme flamande, et folâtre comme une Parisienne! Ville pleine de bon accueil pour les étrangers, de prévenance, de politesse et de sociabilité pour tout le monde!

Rivale et amie de Bruxelles, salut!

Nous voici, voici les mains de tes enfans! Voici tout Bruxelles, voici toute la Belgique qui accourt en foule! Ouvre tes bras, ô Liége ouvre-nous ton sein à tous! Désormais plus de distance entre toi et nous, plus de ces lourdes machines que, par dérision, on appelait *diligences*, plus de montagnes, plus de vallées, plus de forêts à franchir, ou plutôt nous franchirons tout cela d'un vol plus rapide que le vol de l'hirondelle. Tu verras! tu verras!

Oh! que de beaux présens nous t'apporterons!... Oh! que nous puiserons à pleines mains dans les trésors de ton sol, de ton industrie et de ton intelligence, à condition que tu puises aussi à pleines mains dans les nôtres!...

Nous nous aimerons les uns les autres, nous ferons un échange continuel de richesses et de bons procédés; n'est ce pas, Liége? Tu viendras passer la soirée du dimanche auprès de nous, et nous te ramènerons au bord de ta rivière le lundi matin! Tu auras ta loge à nos théâtres, ta place réservée à nos fêtes de famille, ton waggon couvert sur notre chemin de fer pour quand nous irons ensemble voir l'Escaut à Anvers et la mer à Ostende!...

Et tu nous inviteras aussi à tes fêtes et à tes spectacles à toi, au spectacle de ta belle nature surtout. Tu nous montreras ton sol si capricieusement accidenté; ton fleuve dont les rives sont si admirables, et que nous sommes si curieux d'admirer, d'après les magnifiques

animés. Deux fois honoré de votre confiance, nous nous connaissons : tel vous m'avez envoyé, tel je vous reviens.

» Vous m'avez dit : Ne soyez l'homme d'aucun parti, d'aucune coterie; mais soyez l'homme du pays et du temps.

» Vous m'avez dit : Poussez à toutes les améliorations, jamais aux révolutions.

» Vous m'avez dit : Ne soyez pas seulement indépendant des gouvernemens, soyez indépendant de l'opposition elle-même : prenez le rôle de la conscience publique dans les délibérations de la chambre : n'examinez pas quelle est la main qui présente une loi, mais examinez la loi elle-même.

» Vous m'avez dit : Tenez-vous en dehors du pouvoir, parce que vous devez le juger; en dehors des factions, parce que vous devez les combattre.

» Messieurs, voilà le mandat que vous m'avez donné, J'ai siégé trois ans à la Chambre; mes actes, mes discours sont sous vos yeux : je me soumets sans crainte au jugement que vous en porterez, parce que ma conscience la devancé.

» Des circonstances douloureuses, et plus fortes que ma volonté, ont retardé de quelques moments mon arrivée dans l'arrondissement. On a cherché à profiter contre moi de ce retard involontaire; dans peu de jours je serai là pour vous remercier d'un mandat que déjà deux fois je me suis glorifié de tenir de vous.

» St. Point, 22 octobre. ALPH. DE LAMARTINE. »

AFFAIRES D'ESPAGNE

Bayonne, 1er. novembre.

(*Correspondance particulière.*)

La mer est affreuse, nous ne recevons plus de nouvelles des environs de Bilbao; mais on assure que Don Carlos est arrivé le 27 à Durango. Des voyageurs arrivés aujourd hui de cette petite ville, à Bayonne, prétendent l'avoir vu : Les carlistes s'obstinent à nier le fait.

Un ordre émané des autorités carlistes d'Estella et publié dans cette ville le 29, condamne à 200 réaux d'amende toute personne convaincue d'avoir dit que le roi Charles V était rentré dans les provinces.

Par un avis venu d'Aiuhoa, sur la frontière, on apprend que l'avant-garde d'une colonne de l'armée d'Espartero était entré à Pampelune hier au matin et qu'on y attendait le reste aujourd'hui. Sans doute, la ligne de Valcarlos sera occupée de nouveau.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 6 NOVEMBRE.

Le *Moniteur* publie les statuts et l'arrêté d'autorisation d'une société anonyme ayant pour objet : de la porcelaine fine et transparente; des creusets, fourneaux, capsules, mortiers et autres objets de laboratoire; des objets propres à la fabrication et à l'exportation des acides, tels que cucurbites, tuyaux d'ajustage, dames-Jeannes; des poteries pour la construction en poteries et fer; et des bas-reliefs antiques, des vases étrusques, des corniches, des balustres et autres ornemens en terre cuite.

— La *Société belge de tannerie et corroierie* est définitivement constituée par acte authentique, et ses opérations commenceront le 1er décembre prochain.

— La province de Brabant fera incessament remettre en adjudication la construction de la route de Tirlemont vers Hannut, ainsi que de celle de Wemmel à Merchtem. Cette dernière pourra être construite en pavés blancs.

— Cinq mille 765 timbres de permis de port d'armes ont été employés dans le royaume en 1836. Ce nombre paraît devoir être dépassé de beaucoup en 1837, et atteindra les 6,000 ou environ, ce qui produira une contribution volontaire de 180,000 fr. au trésor public. Jusqu'à la fin du mois dernier, 1,029 permis ont été délivrés dans le Brabant. On attribue ce résultat à la surveillance sévère et active de la gendarmerie; qui fait parfaitement son devoir. Beaucoup de personnes, qui chassaient ci-devant sans ports d'armes, sont forcées aujourd'hui de se conformer à la loi; d'un autre côté, le droit des propriétaires et les récoltes des cultivateurs sont mieux respectés.

— Le projet de loi sur l'abonnement des débitans de liqueurs soulèvera nécessairement une question électorale. Il nous semble impossible que cet abonnement, payé à l'avance sur un pied fixe et déterminé, et constituant ainsi un impôt direct, ne soit pas assimilé à la patente et compris dans la côte électorale.

— Dans sa séance d'avant-hier, l'Académie des sciences de Bruxelles a reçu et consigné à son bulletin, un mémoire sur les voitures inversables et le remorqueur de l'invention de M. Dietz. Une commission a été nommée pour procéder à l'examen de ces voitures et remorqueur. Jour avait été pris à aujourd'hui pour ces opérations, mais l'absence d'un de MM. les commissaires, possédant les connaissances mécaniques, a obligé d'ajourner l'examen et l'expérience, ce qui est fâcheux, car les voitures achevées partiront mardi pour Paris, il ne restera que le remorqueur, digne sous tous les rapports de fixer l'attention de nos savans et praticiens. D'autres voitures sont en train d'exécution, elles circuleront incessamment sur la route de Bruxelles à Lille par Gand; la société anonyme qui entreprend ce nouveau service est définitivement constituée.

— Hier soir, vers neuf heures et demie, rue Haute, près de la rue de l'Epée, deux guides, accompagnés de prostituées ont insulté les passans. L'un d'eux tira le sabre et blessa mortellement un bourgeois à la tête. (*Belge.*)

— Un journal de cette ville vient d'indiquer le moyen de tirer parti du carbone perdu dans la conversion de la houille en *coak*, opération préalable à l'usage de ce combustible au service du chemin de fer. Si on employait de vastes chaudières à cornues, pour cette action épuratoire, le gaz recueilli servirait non-seulement à illuminer les stations (on sait que bon nombre d'ouvriers sont employés chaque jour à tenir des fallots pour éclairer l'arrivée et le départ des convois de nuit), mais aussi à chauffer les ateliers et les bureaux au moyen de petits poëles qui commencent déjà à être en vogue en Angleterre.

Bruxelles, 6 novembre (trois heures.) — On remarquait une certaine activité dans les opérations, la plupart des valeurs courantes étaient demandées. Une forte partie (16,000 livres sterlings) de l'emprunt Rothschild a été traitée à 102. Les actions nationales étaient voulues : Société Générale titres en nom fl. 786, beaucoup d'argent, certificats au porteur 1665 A. Sans vendeurs; Société de Mutualité, tout ce qui s'est présenté a été acheté à 1128. 75 et 1130 (112 7/8 113), le prix était tout aussi ferme après la cote; Banque de Belgique 1422 50 (142 1/4) P.; Actions-Réunies 1023 75 (102 3/8) fait et reste A. Banque Foncière anciennes obligations très recherchées à 1005 (100 1/2); nouvelles obligations 3 1/2 p. c. aussi recherchées 1000 (pair.)

La liquidation de l'actif menaçait d'être embarrassée par la rareté des pièces, lorsqu'un renfort considérable d'obligations toutes neuves et voyant peut-être le jour pour la seconde fois depuis leur émission, est venu suppléer au déficit. Le prix était à la hausse, on a fait 20 pour le 10, il reste 19 15/16 cours; primes à un mois 20 1/4 dont 1 P.

Anvers, deux heures 3/4. — *Par voie télégraphique.* — Ardoin 19 15/16 A 20 P. Banque Commerciale 108 3/4 P 108 1/4 A.

LIEGE, LE 7 NOVEMBRE.

Il faut que nous ayons été bien mal compris pour que *deux* journaux, qui à la vérité ont de nombreux points de contact, aient pu attribuer à l'un de nos articles un sens complètement opposé à celui qu'il renfermait en réalité. D'après ces deux feuilles nous aurions cherché non seulement à *justifier* l'arrestation du sieur Malafosse, mais nous nous serions même constitués les *apologistes* de cette mesure. — *Nous aurions cru le* Politique *trop éclairé*, dit l'un, *pour subordonner ainsi la question de principes à la question de personnes. Comment se fait il*, ajoute l'autre, que le *Politique, qui est exempt de la double influence des exigences françaises et des exigences de la cour, ait admis de plein gré un système d illégalité et d arbitraire!* — Nous ne comprenons vraiment rien à ce langage. Nous avons rapporté les faits tels qu'ils se sont passés, et il était aisé de se convaincre, par la simple lecture de ce récit, que nous reconnaissions l'existence du délit qui a motivé la réclamation du sieur Malafosse. Nous avons dit que les formalités exigées par la loi, pour légaliser l'arrestation de cet étranger, n'avaient pas été remplies, en temps opportun, et de cet aveu résultait assez, ce nous semble, que nous n'avions nullement l'intention de *justifier* cet acte. Comment d'ailleurs, *légalement et constitutionnellement parlant*, serait il possible de le justifier? La violation n'est-elle pas flagrante? Pourrait on la contester sans nier l'évidence? Mais à côté de la question de *droit*, s'élevait une question *d'équité*, de *justice distributive*, de *générosité peut être*, et c'est les yeux fixés sur ce dernier point, que nous avons laissé tomber *un mot de blâme* sur ces *ridicules* démonstrations de pitié en faveur de misérables qui, après avoir réduit une famille à la misère, en France ou en Allemagne, viennent insolemment s'asseoir à nos foyers pour dévorer en paix le fruit de leurs brigandages. Mais à côté de la question d'*arrestation arbitraire et d extradition illégale* s'était produite une question *de compétence constitutionnelle* et c'est en y arrêtant notre attention, que nous nous sommes permis de traiter de *ridicules*, à leur tour, les prétentions d'un *orateur*, pardon de l'expression, qui s'était écrié : *tous les fonctionnaires publics sont responsables de leurs actes devant la chambre des représentans.* Voilà tout ce que nous avons dit et tout ce que nous avons voulu dire. Or, il y a loin de ces paroles à une *justification* de l'acte *arbitraire* qui a été commis. Nous reconnaissons l'arrestation du Sr. Malafosse comme *illégale*. Aussi l'arrêt de la cour de Bruxelles est-il parfaitement *conforme à la loi*, et nous applaudissons à l'indépendance des magistrats qui l'ont rendu.

INTÉRÊTS MUNICIPAUX.

Dans les discussions qui se sont élevées au sujet des majorations introduites dans le chapitre des dépenses du budjet de la ville, nous nous étions rangés du côté du conseil communal, et nous avions principalement insisté sur la nécessité d'augmenter les traitements de plusieurs fonctionnaires municipaux, d'accorder les fonds nécessaires à l'établissement d'une école du soir pour les jeunes filles adultes, et de porter le subside théatral à une somme plus élevée que celle qui avait été précédemment allouée.

Trois journaux de cette ville combattirent vivement notre opinion, sur le premier point, et la députation du conseil provincial, de son côté, rejeta les majorations proposées. Le *Journal de la Province* applaudit à cette résolution et désapprouva l'intention manifestée par le conseil communal de se pourvoir auprès du roi pour le maintien de l'allocation nouvelle. Mais le conseil, convaincu de la nécessité de mieux proportionner le salaire au travail, persista dans sa première opinion et recourut au roi. Cinq mois s'écoulèrent : la décision définitive était attendue avec impatience; elle intervient, et par une disposition bien motivée, elle sanctionne les majorations des traitemens de tous les fonctionnaires qui composent le personnel de la police et des travaux publics. Le *Journal de la Province* se montre très-satisfait de ce ré-

---

descriptions qu'on nous en fait! Tu nous présenteras à tes voisines, si aimables aussi et si gentilles : Huy, Verviers, Spa, Chaudfontaine, que nous ne connaissons encore que de nom, et que nous sommes impatients de mieux connaître!.... Et nous ferons ensemble, non plus des parties nautiques, comme à la Tête-de-Flandre, et dans la mer du Nord, mais des parties de chasse dans les grands bois si pleins, de ces belles horreurs dont les unes, vivantes, montrent des dents aiguës à la meute acharnée, et les autres, immobiles, semblent menacer de leurs masses verdoyantes la tête du voyageur étonné!

Vienne, vienne donc le chemin de fer! afin que nous jouissions bientôt de tous ces plaisirs, afin que Bruxelles et Liége soient comme deux sœurs qui se tiennent par la main, afin que je vous tienne aussi par la main, vous, mon vieil ami et mon bon camarade, que je crains bien d'avoir ennuyé avec cette lettre écrite en style de feuilleton. Pardon!

FIRMIN LE BRUN.

P. S. Faites mes complimens aux Liégeois, vos amis, et les miens aussi par conséquent. Dites-leur que je les préviendrai quand il sera temps de préparer des lits et à souper pour toute la bande.

LE FESTIN DE TRIMALCION.

Le Caligula de M. Alexandre Dumas a fait prononcer le nom du festin de Trimalcion; peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt pour nos lecteurs de trouver ici une traduction de ce fameux repas extravagant. La licence de la satyre de Pétrone en restreint la lecture au petit nombre des curieux et des érudits; nous avons cru que l'on nous saurait quelque gré d'avoir mis dans le commerce un si curieux fragment de l'histoire privée des Romains. Dans le texte original, le festin de Trimalcion s'en va à travers des digressions sans nombre, des déclamations, des conversations bouffonnes, des anecdotes racontées et des scènes scandaleuses; nous avons élagué toute cette partie qui nous semblait inutile à notre propos, pour ne conserver que le détail matériel du costume, du service et de l'ameublement, sacrifiant, comme on va le voir, toute élégance de style à la plus diligente exactitude.

Enfin donc, nous prîmes place sur les lits. De jeunes esclaves d'Alexandrie versèrent sur nos mains de l'eau de neige, d'autres leur succédèrent, qui se mirent à nos pieds et qui nous nettoyèrent les ongles avec une adresse merveilleuse. Leur fonction était peu agréable, sans doute, et cependant ils fredonnaient en la remplissant. Je voulus voir si toute la maison chantait de même, et je demandai à boire. Un esclave alerte au service me régala sur le champ d'un fausset non moins aigu, et toute la besogne se faisait pareillement en musique. C'était plutôt un théâtre de bateleurs que la salle à manger d'un maître de maison.

Cependant on apporte le premier service. J'avoue qu'il était magnifique. Dans un vaste bassin, était couché un âne en airain de Corinthe, la besace sur le dos. Un des côtés de la besace contenait des olives blanches, l'autre des olives noires. L'âne portait en outre deux plats d'argent, où l'orfèvre avait gravé sur les bords le nom de Trimalcion et le poids du métal. On servit encore sur des porte-assiettes des loirs assaisonnés de pavot et de miel, des saucisses brûlantes sur un gril d'argent, et plus bas des prunes de Syrie, avec des grains de grenade.

Nous en étions à admirer ces magnificences, quand Trimalcion en personne fit son entrée au son des instrumens. Les esclaves qui le portaient le déposèrent sur un amas d'oreillers nains. Plus d'un imprudent éclata de rire, et ce n'était pas sans raison Sa tête rasée sortait d'un capuchon écarlate, et autour de son cou si bien emmailloté, il s'était fait attacher une serviette à bordure de pourpre et à franges pendantes Il avait encore deux anneaux, un large et doré au petit doigt de la main gauche, le second à la dernière phalange du quatrième doigt, moins large, mais d'or pur, si je ne me trompe, avec une couronne d'étoiles d'acier. Pour nous faire admirer encore d'autres richesses il découvrit son bras droit entouré d'un bracelet d'or et d'un cercle d'incrustations brillantes. « Mes amis, nous dit-il, en se nettoyant les dents avec une épingle d'argent, je ne me sentais pas encore pressé de me mettre à table, mais je n'ai pas voulu vous faire désirer ma présence, et j'ai sacrifié mon plaisir. Permettez moi cependant d'achever une partie que j'avais commencée.

Un esclave suivait avec un damier de téribinthe dont les dés étaient de cristal. Par une recherche singulière, les dames noires et blanches que nous connaissons étaient remplacées par des deniers d'or et d'argent.

Tandis que notre hôte enlève victorieusement toutes les dames de son adversaire (nous en étions encore au premier service), on apporte une corbeille sur un support. Dans cette corbeille était une poule de bois, les ailes déployées en rond comme font les bonnes couveuses. Tout aussitôt deux esclaves s'avancèrent, les fanfares d'éclater; nos deux hommes fouillèrent dans la paille, en tirèrent des œufs de paon et les distribuèrent aux convives.

Trimalcion tourna la tête : « Amis, dit-il, ce sont des œufs de paon que j'ai fait mettre sous cette poule; mais je crains bien que les poulets ne soient déjà formés. Voyons pourtant si les œufs sont encore mangeables. »

Nous prenons nos cuillères, des cuillères qui ne pesaient pas moins de trois marcs, et nous cassons nos œufs Les œufs étaient de pâte. Je pensai d'abord jeter le mien, il me semblait en effet que le poulet était déjà venu, mais j'entendis un habitué de la maison dire qu'il devait y avoir la dedans quelque chose de bon; j'achevai de rompre la coquille, et je trouvai une becfigue dans des jaunes d'œufs assaisonnés de poivre.

Trimalcion avait enfin quitté le jeu pour faire œuvre de ses dents, il dit à haute voix que si quelqu'un de nous désirait encore du vin au miel, il pouvait en reprendre, et tout à coup l'orchestre donna le signal pour qu'un chœur de musiciens desservit en chantant la première entrée.

Ensuite vinrent deux esclaves éthiopiens à cheveux blancs, qui portaient des petites outres dans la forme de celles qui servent à arroser le sable de l'amphithéâtre Chacun présentait sa coupe; les esclaves versaient du vin; mais personne n'avait fonction d'offrir de l'eau.

Chacun se récria sur la magnificence du maître. « Mars, dit Trimalcion, aime l'égalité », et il fit donner à chacun son service. « Ces esclaves qui vont et viennent, ajouta t il, échauffent trop la salle, il faut en diminuer le nombre. Il fera plus frais ici. »

On apporta en même temps de grosses bouteilles de verre bien bouchées au platre, l'étiquette sur le goulot et l'on pouvait y lire : « Falerne, consulat d'Opimius, cent ans. »

Nous buvions, et c'était à chaque instant redoublement d'enthousiasme. Un esclave apporta un squelette d'argent dont les articulations et les vertèbres étaient mobiles On le jeta deux fois sur la table, et les ressorts prirent différentes attitudes.

Voici venir un autre service; mais celui-ci ne semblait pas répondre à notre attente. Toutefois, il y avait dans la forme quelque chose de neuf qui éveilla notre curiosité; c'était un plateau rond, décoré des douze signes du zodiaque dans sa circonférence, et sur chacun des signes, le dresseur avait eu soin de mettre le plat le mieux approprié au sujet. Ainsi, sur le bélier, des pois d'avril, sur le taureau, une tranche de bœuf, sur les gémeaux, des rognons, sur l'écrevisse, une couronne, sur le lion, des figues d'Afrique, sur la vierge, la frissure d'une jeune truite, sur la balance, une balance avec des gâteaux chauds et froids dans les deux plateaux, sur le scorpion, le petit poisson de mer qui porte le même nom, sur le capricorne, un homard, sur le verseau, une oie, sur le poisson, deux barbeaux Au milieu, un joli gazon frais coupé, supportait un rayon de miel. Un esclave égyptien présentait à la ronde des pains dans un four d'argent, et en même temps, d'une voix assez délicate, chantait longuement une chanson bouffonne; la louange de la sauce au beyoin Cependant nous faisions triste mine devant ce maigre chair. Mangez donc, nous dit Trimalcion, à table on a tout droit de manger.

A ces mots, la musique recommence; quatre danseurs font une entrée, et viennent enlever la partie supérieure du plateau. Cela fait, nous voyons au-dessous un second service : des volailles grasses, des mamelles de truies et un lièvre, avec des ailes sur le dos de manière à imiter Pégase; nous remarquames encore quatre marsyas dans un coin de la machine; ils tenaient de petites outres d'où s'échappait une sauce au poivre sur des poissons qui nageaient dans une vaste mer. Les esclaves applaudirent; nous suivîmes l'exemple, et nous voici attaquant de grand cœur toutes ces exquises victuailles Le vin nous avait tous mis en joie, la conversation courait bruyante à travers la table. Trimalcion se releva sur son coude, et nous dit : Buvons; le vin est plus savoureux après ces sauces épicées; d'ailleurs, il faut bien que nous fassions boire les poissons.

Bientôt, d'autres valets entrèrent et se mirent en devoir d'étendre sur les lits de grandes couvertures brodées en soie, qui représentaient des filets, des piqueurs avec des épieux et tout un appareil de chasse. Nous ne savions encore que penser quand il s'éleva un grand bruit en

sultat; il n'a rien négligé cependant pour détourner le ministère de la mesure qui vient d'être prise; nous aussi nous y applaudissons, mais nous pouvons le faire sans être inconséquens, et sans être taxés d'avoir changé d'opinion et de système.

Le second point qui avait particulièrement fixé notre attention était l'établissement d'une école du soir pour les jeunes filles. Le projet d'une institution semblable avait trouvé un grand nombre de partisans au sein du conseil; aussi fut-il adopté presqu'à l'unanimité; mais la députation du conseil provincial crut devoir s'y opposer : cependant des communications officieuses s'établirent, à ce sujet, entre les deux autorités, et on parvint bientôt à s'entendre sur l'utilité de cet établissement, qui, nous l'espérons, sera organisé à Liége pour l'hiver prochain.

Enfin nous avions appuyé vivement, dans l'intérêt de la prospérité de notre théâtre, la demande d'un subside plus élevé que celui de l'année dernière. Le conseil communal avait satisfait à ce besoin et voté une somme de 20,000 frs. La députation du conseil provincial la réduisit d'abord à 10,000, mais il ne tarda pas à revenir sur sa première décision, et finit par allouer 15,000 francs qui furent acceptés. Mais cette augmentation est loin d'être suffisante; car malgré les efforts tentés, jusqu'à présent, par M. Sanse pour nous offrir un spectacle convenable, il est fort à craindre qu'il ne parviendra pas à atteindre le but qu'il s'est proposé. Ses ressources ne lui permettent point de monter avec éclat un seul grand opéra, et, pour satisfaire aux vœux du public, qui a demandé les *Huguenots*, il s'est vu forcé d'adresser au conseil communal une nouvelle demande en majoration de subside. Ainsi toutes nos prévisions se réalisent, et si l'on veut prévenir la fermeture de notre théâtre, il faudra se hâter de venir au secours de notre administration dramatique, d'une manière large et efficace.

— Le conseil communal aura bientôt à s'occuper de la nomination d'un vérificateur de la comptabilité. Plusieurs concurrens se sont présentés. Nous ne discuterons point leurs titres, et nous imiterons en cela la réserve de nos confrères. Nous nous bornerons simplement à faire observer au conseil que la place qu'il va conférer est une des plus importantes de la ville. Elle exige des connaissances étendues, une probité à toute épreuve, un travail de tous les instans, et un zèle qui ne se ralentisse jamais. Quelques personnes ont manifesté la crainte de voir nommer à cet emploi un *fonctionnaire du gouvernement* et ont trouvé que ce serait poser un fâcheux précédent. Nous sommes parfaitement de leur avis. Le cumul est toujours dangereux et souvent immoral. Aussi est-il généralement réprouvé par nos lois et par nos mœurs, et il suffira, croyons nous, d'avoir signalé ce danger à notre administration communale, pour qu'elle s'empresse de l'éviter.

Notre industrie vient de remporter un nouveau triomphe. Le canon en fonte, coulé à la fonderie de Liége, par les soins et sous la direction de M. le major Fréderix, et envoyé en France, sur la demande du gouvernement, pour être soumis à une épreuve comparative, l'a emporté, sous le rapport de la résistance et de la justesse du tir, *sur les canons sortis des fonderies de l'Angleterre, de la France et de la Suède*, grâce à l'emploi d'une nouvelle méthode d'alliage découverte par le savant directeur de l'établissement de Liége. C'est contre cette méthode cependant que trois jeunes officiers d'artillerie, attachés à la fonderie, avaient cru devoir protester dans un long mémoire qui a eu trop de retentissement dans le pays, pour qu'on l'ait déja oublié. Nous félicitons M. Fredericx de sa persévérance à perfectionner les procédés de ses devanciers. Le résultat qu'il vient d'obtenir lui fait le plus grand honneur et ajoute un nouvel éclat à la renommée d'un des principaux établissemens industriels de notre pays.

La fabrique de l'église de St-Jacques a l'intention d'achever l'œuvre qu'elle a commencée. Le *Moniteur* du 31 octobre rapporte qu'à la séance de la chambre des représentans du 30, il a été rendu compte d'une pétition de la fabrique tendant à être autorisée à continuer les réparations de notre belle basilique. On sait qu'une pareille demande, faite en 1836, a été accueillie comme elle devait l'être.

Nous savons également que la commission des monumens, envoyée de Bruxelles par M. le ministre de l'intérieur a été très satisfaite des résultats obtenus jusqu'à présent. On dit qu'un rapport de cette commission appuyait fortement la juste demande de la fabrique. D'un autre côté, dans sa séance du 19 juillet dernier, le conseil provincial s'est occupé avec beaucoup d'intérêt du subside à allouer pour 1838. La première commission l'avait porté à 15,000 fr. La commission de budget avait proposé de majorer de 24 à 30,000 frs. le chapitre pour subsides aux églises, et d'ajouter un article de 6,000 frs. pour l'église de St-Jacques.

M. Nagelmackers demanda qu'indépendamment de l'allocation de 6000 francs, il serait libre à la députation d'affecter à la même destination une somme de 4000 frs. sur le subside général. M. Ernst fit un dernier amendement. Il désirait que la somme fut fixée à 12,000 francs, dont 6000 fixes, et 6000 à donner par la députation, si les autres services laissaient quelque chose de disponible sur l'excédent des recettes.

Cette proposition si sage, et qui paraissait devoir rallier toutes les opinions, ne fut pas adoptée. On a successivement mis aux voix les chiffres de 15, 12, 10 et 6000 francs; ce dernier a été adopté.

Cette résolution prouve que si la province de Liége élève des palais à l'industrie, aux arts, elle respecte aussi les monumens de l'antiquité, et répond aux efforts de l'administration de l'église de Saint-Jacques, pour conserver un des édifices qui font le plus d'honneur à la Belgique.

Depuis deux jours ce sont des Belges qui conduisent les remorqueurs des convois partant de Gand; les voyageurs n'ont qu'à se louer de la célérité avec laquelle se fait le trajet jusqu'à Malines. Avant-hier le convoi, qui n'arrive ordinairement ici qu'après 5 heures de relevée, est arrivé à 4 heures et demie; le trajet de Gand à Malines a été fourni en moins de sept quarts d'heure, et sans la nécessité où l'on est de devoir attendre les autres convois à la station centrale, on irait de Gand à Bruxelles en deux heures et demie.

On achève en ce moment à Malines une nouvelle salle d'attente, où les voyageurs seront à l'abri de la pluie et du froid.

A Gand les voyageurs sont admis à attendre le départ des convois dans le local qui donne entrée dans la station; ils y sont du moins à l'abri des intempéries de l'air.

— On assure que cinq entrepreneurs coalisés pour la fourniture des rails indigènes, exigent du gouvernement cent mille francs de plus qu'il n'en coûtera en Angleterre.

— On écrit de Malines:

Dans la séance du conseil communal de samedi, il a été décidé que la régence achèterait le théatre, qui jusqu'à présent semblait appartenir à des particuliers. Elle a décidé aussi qu'il serait immédiatement mis en bon état, et richement décoré, afin de pouvoir sous peu le livrer aux représentations.

— Nous apprenons, dit un journal, que la commission des pétitions a chargé M. Deschamps du rapport à faire sur les nombreuses adresses parvenues à la législature touchant la révision de notre système électoral. Plusieurs articles contre la réforme électorale ont été publiés il y a quelque temps par lui dans la *Revue de Bruxelles*.

— La fabrique de l'église de St. Hubert vient de s'adresser au gouvernement, afin d'obtenir un subside pour la réparation de l'antique et magnifique église de ce nom; il s'agit d'une somme de 3000 fr. environ pour des travaux urgents, indispensables à la conservation d'un des plus beaux monumens de la Belgique, qui excite à juste titre l'admiration des voyageurs.

— On lit dans un journal anglais que le revenu particulier de feu S. M. la reine des Pays Bas montait à 150,000 florins, et que sur cette somme 50,000 florins étaient tous les ans employés par cette princesse à des œuvres de charité.

— Un commencement d'exécution au traité fait entre les gouvernemens Belge et Hollandais et relatif à la construction de la digue intermédiaire du polder de Lillo, a eu lieu hier. Un poste hollandais venant de Lillo, a passé par les communes belges de Beirendrecht et Zantvliet, se rendant à Berg-op-Zoom.

— On écrit du camp de Beverloo:

On ne peut se faire une idée du vent que nous avons ressenti pendant la dernière nuit (1er. au 2), il a été affreux par son sifflement semblable à des coups de tonnerre et ses effets; à plusieurs reprises nous avons cru qu'il emporterait le camp entier: il a occasionné l'écroulement de trois casernes d'infanterie, celui des écuries occupées par les deux escadrons du 2me. régiment de chasseurs à cheval; trois chevaux ont péri: un autre batiment pour écurie, non occupé, a également croulé; quelques chasseurs et plusieurs fantassins ont été blessés, tous les effets ont été ensevelis sous les débris. C'était un bouleversement général, auquel nous ne pouvons malheureusement rien opposer que notre effroi. Nous redoutons qu'un incendie vienne ajouter à ce désastre inoui, dont les pertes peuvent s'évaluer à plus de trente mille francs.

— Le *Messager de Gand* publie une adresse de condoléance adressée au roi de Hollande par une *société respectable* qu'il ne nomme pas, au sujet du décès de la reine Wilhelmine. Dans cette adresse, les provinces qui forment le royaume de Belgique sont désignées sous la dénomination de *provinces méridionales* du royaume des Pays-Bas. Ce n'est pas de l'égarement, cela: c'est tout uniment de la bêtise.

— Des nouvelles de Berlin annoncent comme probable une nouvelle augmentation de droits sur les sucres étrangers à leur entrée dans les états faisant partie de l'union douanière allemande. nous espérons que cette circonstance frappera l'attention de nos représentans, qui sont appelés à s'occuper prochainement de la question de l'impôt sur les sucres, et qu'en présence du nouveau danger qui menace nos raffineries, cette branche de l'industrie nationale obtiendra d'eux tous les égards que mérite son importance.

Nous recommandons à nos lecteurs la *nouvelle série* du MUSÉUM LITTÉRAIRE, qui se publie en ce moment. Les promesses faites par l'éditeur en commençant cette série sont parfaitement remplies; nous ne pouvons en donner de meilleure preuve qu'en citant les ouvrages publiés jusqu'à présent, ce sont: *Ne touchez pas à la Reine* par MICHEL MASSON, *la Femme supérieure* par DE BALZAC, *Caïn le Pirate* par le CAPITAINE MARRYAT, les *Mémoires du Diable* par FRÉDÉRIC SOULIÉ. Les soins apportés à l'exécution typographique de ces jolis volumes les rendent dignes de figurer dans la bibliothèque d'une petite maîtresse. Nous signalerons aussi l'exactitude que met l'éditeur à distribuer *un volume tous les dimanches*. Mais ce qui vaut principalement au Muséum Littéraire, le grand succès dont il jouit déjà, c'est son BON MARCHÉ EXTRAORDINAIRE, c'est l'avantage qu'il offre au public en lui donnant pour 70 CENTIMES un fort joli volume dont l'édition originale coûte 7 FRANCS 50 CENTIMES.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Mercredi 8, 2e début de Mme. Humbert, les DEUX MANIÈRES, comédie vaudeville en 2 actes par M. Scribe. — Le MAÇON, opéra comique en 3 actes. — CONCERT de M. Marx. — Le CORNET A PISTON, comédie en un acte.

---

dehors de la salle, et tout à-coup des chiens de Laconie vinrent courir aboyer autour de la table. Ils étaient suivis d'une nouvelle machine qui portait un sanglier de belle taille avec un chapeau sur la hure et deux petites corbeilles pendues à ses défenses. Les corbeilles étaient tressées de fines branches de palmier; l'une contenait des dattes de Syrie, l'autre des dattes de la Thébaïde. Tout autour de petits marcassins en pâte cuite attachés à ses mamelles indiquaient que c'était une laie. Du reste, quand il s'agit de dépécer le sanglier, ce ne fut point l'affaire du premier esclave qui avait découpé les viandes; on vit entrer un homme de haute stature, grande barbe, guêtres aux pieds, habit de toutes couleurs, qui tira un couteau de chasse et l'enfonça rudement dans le ventre du sanglier. Une nuée de grives s'envola par l'entraille qu'il avait ouverte. Des oiseleurs se tenaient tous prêts avec leurs sarbacanes et en un instant les pauvres bêtes furent reprises le long des murs de la salle. Trimalcion en fit présenter une à chacun des convives, et il ajouta: Mais voyez donc comme ce sanglier a dévoré tous les glands de la forêt.

Sur le-champ des valets se mirent aux corbeilles que soutenaient les défenses, partagèrent en nombre égal les dattes des deux espèces, et les distribuèrent à tous les convives. Ce fut alors que Trimalcion se leva pour aller à la garde-robe. Il rentra bientôt, essuya l'huile parfumée qui coulait sur son front, et nous dit: Excusez-moi mes amis, mais depuis quelque temps je ne suis pas content de mon ventre, et les médecins ne savent rien m'ordonner pour me guérir. Du reste, que personne ne se gêne ici. Je ne connais pas de plus grand supplice que celui de se retenir; et jamais je n'ai défendu à personne de faire à ma table ce qui pouvait le soulager. En cas de besoins plus pressants, vous trouverez tout ce qu'il faut là dehors, de l'eau, un vase et le reste. Là-dessus nous remercions notre hôte de sa bonté, de sa prévoyance indulgente, et nous nous mettons à boire pour ne pas lui rire au nez. Mais nous ne savions pas que nous n'étions encore qu'à la moitié de toutes les magnificences. Tout d'un coup la table se trouve desservie au son des instrumens, et l'on amène dans la salle à manger trois pourceaux blancs, portant muselière et sonnettes. Le nomenclateur nous dit que l'un de ces animaux avait deux ans, l'autre trois ans, quant au troisième, il était déja vieux. Pour ma part, je croyais que c'étaient des saltimbanques qui entraient avec leurs pourceaux, et je m'attendais à voir, comme dans les cirques, des animaux faisant merveilles; mais Trimalcion me détrompa: lequel des trois veut-on manger? demanda-t-il; choisissez, ce sera l'affaire d'un moment pour l'apprêter. Aussitôt il appela son cuisinier, et sans attendre notre choix, fit tuer le plus vieux des trois porcs.

La conversation n'avait pas repris son train que l'animal reparut, porté sur un plat énorme. Chacun de se récrier sur une diligence aussi incroyable; et en effet, ce porc, qui était monstrueux, me semblaient encore plus grand que le sanglier. Trimalcion le considérait avec une attention toujours croissante. Comment, s'écria-t-il, ce porc n'a pas été vidé? Il ne l'est pas, Dieu me pardonne. Qu'on fasse venir le cuisinier. Le malheureux se présente avec la mine la plus confuse du monde, et murmure qu'il l'a oublié. Oublié! repreud Trimalcion: qu'on le dépouille.— En un instant, le cuisinier fut mis à nu; chacun demanda sa grâce. Moi, cependant, je penchais pour un châtiment exemplaire. Trimalcion ne fut pas de mon avis; son visage se radoucit et s'égaya par degrés: Allons dit-il, puisque tu as si mauvaise mémoire, vide le ici même, devant nous. Le cuisinier remit sa tunique, prit un couteau, et, d'une main tremblante fendit à droite et à gauche le ventre du pourceau. Tout à coup, saucisses et andouilles s'échappèrent en élargissant les ouvertures de tout leur poids.

Quand ce fut fait, des saltimbanques se présentèrent. Un misérable bouffon planta son échelle au milieu de la salle; l'enfant qui le suivait se mit à grimper les échelons et à danser sur le sommet en chantant je ne sais quelle chanson; ensuite il traversa des cercles d'artifices et porta une amphore avec ses dents; mais il n'y avait que Trimalcion pour admirer de semblables misères. Nous passâmes bientôt à un autre jeu. On fit circuler un vase avec des billets de loterie, et le valet nous donna lecture des lots. L'un de ces lots entre autres était ainsi conçu: Argent scélérat. On apporta un jambon, sur lequel étaient placés des vinaigriers, un oreiller, un morceau de viande et un collier. On apporta une mesure de vin cuit. Quelques-uns eurent l'affront d'un billet blanc; d'autres, mieux partagés, reçurent des pierres précieuses, avec une pomme. Il y eut des porreaux, des pêches, un fouet, un couteau, pareillement distribués. Le sort donna encore des moineaux, un éventail à chasser les mouches, du raisin sec, du miel d'Athènes, des robes de table, des robes pour sortir, des tableaux, une flûte, un pied à mesurer, un lièvre, une lamproie, un rat d'eau attaché avec une grenouille et une botte de poirée.

Qu'on fasse entrer les homéristes, dit Trimalcion, et sans tarder, la troupe entra frappant sur ses boucliers. Alors Trimalcion s'assit sur un coussin, et tandis que ces hommes déclamaient des vers grecs avec leur emphase ordinaire, Trimalcion lisait à haute voix un livre latin.

Les homéristes poussèrent un grand cri, et au milieu d'une cohue de valets qui couraient à droite et à gauche, on apporta dans un bassin de dimension gigantesque un veau entier bouilli avec un casque sur la tête. Un Ajax le suivait, qui tira son épée, joua le furieux, découpa l'animal, et avec une pantomine très singulière, tourna et retourna tous les morceaux à la pointe de son épée, pour nous les distribuer à tous. J'admirais; mais mon admiration n'eut pas le loisir d'aller bien loin; tout à coup, les lambris craquèrent, et la salle du festin sembla s'ébranler. J'eus peur et je quittais ma place, craignant que quelque danseur ne descendit à travers le plafond, et tous les convives non moins surpris que moi levaient la tête pour voir ce qui allait leur tomber du ciel. Mais voici que le plafond s'ouvrit, un large cercle se détacha de la coupole et s'abaissa sur nos têtes, laissant pendre dans toute sa circonférence des couronnes d'or avec des cassolettes de parfums. Tandis que l'on nous priait de prendre ces présens, je jetai les yeux sur la table; le service venait d'être remplacé; c'était un plateau couvert de pâtisserie avec un Priape au milieu, soutenant également des mains du pâtissier. Il avait à la manière ordinaire le sein assez large pour contenir toutes sortes de fruits et des raisins. Chacun s'empressa de porter la main à ce magnifique dessert; mais un divertissement nouveau redoubla notre gaîté. Tous ces gâteaux, tous ces fruits, pour peu que la main les pressât, répandaient une odeur de safran assez forte pour porter à la tête. Nous crûmes qu'il y avait quelque chose de sacré dans ces mets qui sentaient si bien l'encens; nous nous levâmes, et nous bénîmes Auguste le père de la patrie; mais après cette prière, le dessert fut mis au pillage et nous en emplîmes nos serviettes.

Cependant trois valets se montrèrent, trois valets en tunique blanches, dont deux placèrent sur la table les images des dieux lares; le troisième fit couler une coupe de vin en disant à haute voix: Que les dieux nous soient propices. On apporta un buste de Trimalcion lui même, et comme tout le monde l'avait baisé, il nous fallût en faire autant.

Quelque temps après, Trimalcion demanda le dessert. Les esclaves enlevèrent toutes les tables, en apportèrent d'autres et sablèrent la salle de poudre jaune, de poudre rouge, de poudre de pierre à miroir. Le dernier service arriva: c'était un pâté de grives, des raisins secs, des noix confites et des coins piqués de clous de girofle. Tout cela était encore supportable; mais il y avait un autre plat monstrueux qui nous retirait tout appétit; on venait de le placer, et nous pensions que c'était un morceau de volailles et de poisson. Tout ce que vous voyez là, nous dit Trimalcion, est fait d'une seule viande. Mon cuisinier a taillé le tout dans la chair d'un porc. Sur ce point, deux esclaves entrèrent qui semblaient se disputer une courroie, du moins avaient-ils encore les amphores à leur cou. Trimalcion voulut juger leur différend; mais, loin de se conformer à sa décision, ils se brisèrent chacun l'un à l'autre leurs amphores à coups de bâton.

Nous étions révoltés de l'impudence de ces valets ivres, et nous regardions leur lutte avec étonnement, quand nous vîmes tomber des amphores, huîtres et coquillages. Un valet enleva le tout, et le plat fit le tour de la table. Le cuisinier apporta de son côté des limaçons sur un gril d'argent. Mais par un luxe inouï, des esclaves à longs cheveux apportèrent des parfums dans un bassin d'argent. Ils avaient d'abord noué des guirlandes de fleurs autour des jambes et des talons des convives, ils leur parfumèrent les pieds, et vidèrent le reste des odeurs dans le vin et dans l'huile des lampes.

Le cœur nous soulevait, quand Trimalcion, ivre à ne plus se soutenir, fit amener dans la salle des sonneurs de trompes. On l'étendit sur un amas de coussins. « Me voici sur mon lit de mort, dit-il, supposez que je viens d'expirer, et jouez-moi quelque chose de beau. » Les sonneurs de trompe commencèrent alors le vacarme le plus lugubre. Bientôt tout le voisinage fut sur pied. Les veilleurs de nuit qui faisaient leur ronde dans le quartier prochain crurent que le feu était à la maison de Trimalcion; ils accoururent avec leurs sceaux et leurs haches, enfoncèrent la porte d'autorité; et nous, trouvant l'occasion belle, nous nous enfuîmes aussi rapidement que si la maison eût réellement brûlé.

EDOUARD THIERRY.

PENSIONS.

Le directeur du trésor dans la province de Liége, informe les intéressés que le paiement des pensions à charge de l'état pour le troisième trimestre 1837, sera ouvert à son bureau à partir du 10 novembre courant, et celles à charge de la caisse de retraite pour le même trimestre, à partir du 25 du même mois.

ANNONCES.

☞ ON A PERDU *UN LIVRET DE COMPTABILITÉ*. Celui qui l'a trouvé est prié de le rapporter au bureau du *Politique*.

Je soussigné commissaire de police à Liége, informe le public, qu'ayant cessé toute espèce de commerce, je ne reconnaîtrai aucune DETTE que celles que je contracterai directement.

Liége, le 7 novembre 1837. F. GUILLEAUME. 2050

Le notaire HOUBAER à Seraing, est chargé de LOUER LA FERME DE PLAINEVAUX avec 140 BONNIERS de TERRES ET PRAIRIES. 2047

DÉPÔT DE FARINE BLUTÉE OU NON, chez GERARD-BURLIN, rue du Pot d'Or, n° 687, à Liége. 2053

HUITRES ANGLAISES chez PARFONDRY, derrière l'Hôtel de Ville.

A des prix très modérés, forte partie de BONS VINS DE BOURGOGNE des années 1831, 1832 et 1834, au n° 69, faubourg Ste. Marguerite. 1927

On DEMANDE une SERVANTE. S'adresser rue Féronstrée, n° 778. 2027

On *DEMANDE* des *APPRENTIS*; ils recevraient en entrant une rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille.

ALEXANDRE CLOSE,

MARÉCHAL-CAROSSIER, de BRUXELLES, est arrivé à Liége pour s'y fixer. Il a l'honneur d'annoncer au public qu'il a SIX OMNIBUS A VENDRE à des prix très-modérés. Comme il en répond pour UN AN, le paiement ne s'effectuera qu'après ce terme écoulé. S'adresser Quai de la Sauvenière, N° 851, où se trouvent des OMNIBUS à LOUER à raison de 3 francs par jour. 1974

UNIVERSITÉ DE LIEGE.

Faculté de Médecine.

La place de chef de clinique interne et celle de chef de clinique externe, à l'hospice de Bavière, seront mises au concours, la première lundi 13 novembre à 3 heures, et la 2me. le lendemain à la même heure.

Les élèves qui désirent concourir sont invités à se faire inscrire chez M. ANSIAUX, secrétaire de la faculté, rue Féronstrée, n° 780.

1 fr. 25 c^s. **DICTIONNAIRE** relié, 1 75

USUEL ET PORTATIF

DE LA LANGUE FRANCAISE,

CONTENANT D'APRÈS L'ACADÉMIE

La définition et l'ortographe de 300,000 mots, les principes et les difficultés du langage; publié par la Société Nationale, à Paris. S. TROUVE AU BUREAU du POLITIQUE

AVIS.

L'adjudication de la fourniture du PAIN BLANC à l'hôpital militaire de Liége pour l'an 1838, n'ayant pas été approuvée par M. le ministre de la guerre, il sera procédé à cet établissement, VENDREDI 10 NOVEMBRE courant, à midi précis, à une nouvelle adjudication.

Liége, le 3 novembre 1837. 2031

EN VENTE

CHEZ

M. R. Beaufays, libraire,

RUE FERONSTRÉE, 742, A LIEGE.

TRAITÉ DE GÉOMÉTRIE DESCRIPTIVE, avec une collection d'épures composée de 60 planches, par C. F. A. LEROY, professeur à l'école polytechnique, un vol. in 4. conforme à l'édition de Paris qui se vend 22 f. f. 12

MUSÉUM LITTÉRAIRE 8ème serie, abt. pr. 10 vol : f. 7

Libre de toute entrave, de toute influence, *le Muséum Littéraire*, ne se composera plus que d'ouvrages du premier ordre; c'est aux meilleurs auteurs qu'il va s'adresser, ainsi à l'auteur de : *une couronne d'épines* à MICHEL MASSON, elle lui demandera son œuvre nouvelle : *ne touchez pas à la reine*; A DE BALZAC, *sa femme supérieure*; AU CAPITAINE MARRYAT, *son Snarley Yow, son caïn le Pirate*, etc; à VICTOR HUGO, *ses voix intérieures*; A MERY *ses scènes de la vie Italienne*, à FRÉDÉRIC SOULIÉ, *ses mémoires*, etc.

Si le public apprécie le bon marché extraordinaire qu'on lui offre, il continuera à prêter son appui au MUSÉUM LITTÉRAIRE, car, ne pas soutenir cette entreprise serait s'imposer l'obligation de payer les livres à leur ancien taux élevé : c'est-à-dire 3 fr. ce que nous donnons pour 70 c.

Il paraît régulièrement un volume par semaine.

DOCTRINA PANDECTARUM, scholarum in usum scripsit, CHR. FRIDERICUS MUHLENBRUCH, 2 vol. 8° f. 16

Cet ouvrage, dont on a d'abord fait paraître 8 feuilles, sera achevé pour la fin d'octobre. Les élèves qui se feront inscrire avant la publication de l'ouvrage entier jouiront d'une forte remise.

DICTIONNAIRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, 2 vol. in-4°, f. 26

Ceux des souscripteurs qui désirent avoir leurs exemplaires reliés peuvent, dès à présent, renvoyer leurs volumes en feuilles pour les échanger contre des exemplaires reliés en un volume, en veau, en maroquin ou en basane, au choix des acheteurs. 1902

PARAGUAY-ROUX, spécifique contre les maux de dents, et puissant anti scorbutique.

Avis de MM. ROUX et CHAIS, pharmaciens brevetés de S. M. le roi de France.

La réputation que s'est acquise en France et à l'étranger le Paragnay-Roux, spécifique contre les maux de dents et puissant anti-scorbutique, le met désormais au rang des remèdes les plus précieux que possède l'art de guérir. Les essais multipliés qu'en ont fait les médecins et les dentistes les plus célèbres, assurent la supériorité incontestable sur tous les odonthalgiques employés jusqu'à ce jour, il suffit d'un morceau d'amadou imbibé de Paraguay-Roux et placé sur une dent malade, pour calmer dans l'instant et constamment les douleurs les plus aiguës et les plus opiniâtres; cette propriété est constatée dans toutes les villes de l'Europe où il y a des dépôts, par un nombre considérable de personnes qui en ont fait usage.

— Seul dépôt à Liége, chez GILLON-NOSSENT, rue du Pont d'Ile n° 32.

8 Actions 120 frs. dont 1 verte gagnant forcément. — 1 Action 20 frs. — 15 Actions 200 frs. dont 2 vertes gagnant forcément.

AVEC AUTORISATION DE S. M. L'EMPEREUR D'AUTRICHE,

VENTE IRRÉVOCABLE PAR ACTIONS

DE LA

Grande Seigneurie et Château de Weinwartshoff

ET DE QUATRE BELLES TERRES

Taxées juridiquement, suivant acte déposé auprès de la chambre aulique impériale et royale, à UN MILLION 940,300 FLORINS 25 r., valeur de Vienne.

Cette vente contient en outre 25,326 gains accessoires, de florins 100,000. 60,000, 30,000, 20,000, 15,000, 3 de 10,000, 6,000, 2 de 5,000, 4,000, 3,000, 2,000, etc., etc., s'élevant à UN DEMI-MILLION 4,150 FLORINS V. D. V., parmi lesquels

ONZE PRIX D'ARGENTERIE superbe, confectionnée par les plus célèbres artisans, dans le goût le plus moderne, savoir : un brillant service de table de la valeur de florins 30,000; un très beau service de café et thé, avec une toilette pour dames de la valeur de florins 9,000, etc., etc.

PRIX D'UNE ACTION ORIGINALE 20 FRANCS.

L'acheteur de six actions en reçoit deux gratis dont 1 verte, gagnant forcément; et en prenant dix actions pour 200 frs., on obtient 5 gratis dont 2 vertes. Le moindre gain affecté à une de ces actions vertes est 5 florins, mais elles jouissent de l'avantage particulier de participer à un tirage spécial de primes de florins 100,000, 30,000, 20,000, plusieurs de dix mille, etc., etc.

Le tirage aura lieu irrévocablement le 5 janvier 1838, à Vienne, sous la garantie du gouvernement. — En s'adressant à la maison soussignée, qui est principalement chargée de cette entreprise, on reçoit les actions, le prospectus français, de même qu'à son temps le bulletin officiel de tous les numéros gagnans, franc de ports.

Ecrire sans affranchir.

J. N. TRIER et Cie.,

Banquiers et receveurs généraux à Francfort S. M. 1794

PROVINCE DE LIÉGE.

RÉADJUDICATION

DE LA

FOURNITURE ET DE L'ENTRETIEN

DU MOBILIER

Des casernes de la gendarmerie de la province de Liége.

AVIS.

Le 10 novembre 1837, à onze heures du matin, à l'hôtel du gouvernement à Liége, il sera procédé par devant M. le Gouverneur de cette province ou son délégué, sous l'approbation de la députation permanente du conseil provincial, à l'adjudication à l'extinction des feux, de la fourniture et de l'entretien du mobilier nécessaire au casernement de la Gendarmerie dans chacune des brigades, pendant le terme de neuf années consécutives, à partir du 1er. janvier 1838

On peut prendre connaissance du cahier des charges et des états indicatifs du dit mobilier et de son entretien, à l'hôtel du Gouvernement à Liége, et chez MM. les commissaires d'arrondissements.

Liége, le 27 octobre 1837.

BOURSES.

ANVERS, LE 6 NOVEMBRE.

ANVERS. Det. activ.	106 1/2		NAPLES. Cert. Falc.	92 3/8	A
» Det. différ.	47 »/»	A	ÉTAT-RO. Lev. 1832.	100 3/8	A
Emp de 48 mill.	102 »/»	A	» An. 1834.	98 »/»	A
HOLL. Dette active.	»» »/»				
Rente remboursab.	97 1/4	A	CHANGES.		
AUTRICHE. Métalli.	104 5/8	A			
Lots de fl. 100.	»»» »/»		Amst., c. jours.	1/8 av.	
» de fl. 250.	430 »/»		Rotterd., Idem.	1/8 av.	
» de fl. 500.	711 »/»	A	Paris, Idem.	1/8 av.	
POLOG. Lots fl. 300.	146 3/4	A	» 2 mois	5/8 o/o p.	
» fl. 500.	136 »/»	A	Lond. p^r Estr. c. j	»»/»	
BRÉSIL. E. à L. 1831	86 1/4		» 2 mois	4/11	
ESPAG. Emp. 1834.	19 7/8 20		Francfort, cs. jrs	36 1/16	
D. dif. 1834.	» »/»		» 3 mois	35 1/16	
Dit. p. 1834.	» »/»		Bruxelles et Gand	1/8 o/o	
Dette diff.	6 1/2	F			

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 6 NOVEMBRE 1837.

L'Active Espagnole a été ferme à notre bourse de ce jour. — Ardoise ouvert 19 7/8 et reste 20 argent au comptant.

Primes à un mois 20 1/4 dont 1 o/o papier.

Banque Commerciale affectée à 108 3/4.

On a fait passablement d'affaires.

BRUXELLES, LE 6 NOVEMBRE.

FONDS BELGES ET ÉTRANGERS.			SUITE DES ACTIONS.		
Dette activ 2 1/2.	53 3/4	A	S. d'Ougrée.	»»» »/»	
Emp. Rotsch.	102 »/»		S Sars Longch.	126 »/»	A
» Fin cour.	102 »/»	P	Che de fer.	»»» »/»	
» 1836, 4 1/2.	92 3/4	P	S. de Vennes.	»»» »/»	
» Fin cour.	92 3/4	P	Bat. à V. Anv.	»» »/»	
E. de la ville 1832	100 »/»		S. St. Léona.	»»» »/»	
HOLL. Dette active	53 1/4		S. Chatelin.	134 1/2	A
Rente domaniale	97 1/8	P	S. Verreries.	»»» »/»	
AUTRICHE. étall	104 1/2	A	Eel. gaz. rés.	»» »/»	
NAPLES Falconnet	92 »/»		S. Raffinerie.	114 »/»	F
ESPAG. Dette act	20 »/»	P	Verr Charl.	»»» »/»	
» Fin cour.	»» »/»		Expl. l'Espér.	»»» »/»	
» pr. 1 m. d 1.	20 1/4	P	Des Brasseries.	»»» »/»	
» différée 1830.	»» »/»		Librairie H.	»» »/»	
» » 1835.	»» »/»		Typogr. W.	»» »/»	
» dette passive.	» »/»		Fabr. Tapis.	106 »/»	A
PORT. Dona Maria	» »/»		Fabr. de fer.	»»» »/»	
BRÉSIL 1824.	86 1/2	P	Mutual. ind.	113 »/»	P
ROME. 1831.	100 »/»	A	C. de Bruges.	100 »/»	P
			H. F. Monc.	111 »/»	P
CHANGES.			Libr. Meline.	»» »/»	
AMST. ct. jours.	1/4 p.		S. act. réun.	102 3/8	
LOND. ct. jours.	12 10	P	S. de Fleu.	»» »/»	
PARIS. ct. jours.	pair.	A	Ebénisterie.	»»» »/»	
ACTIONS INDUSTRIELLES.			Librairie Sc.	»» »/»	
			Fab. Pianos.	97 »/»	A
Soci. Gén. en fl.	786 »/»	A	H. F. Borin.	»» »/»	
» ém. de Par.	1665 »/»	A	Hoyoux.	»» »/»	
Société. de Com	141 1/2	A	Fabr. de pap.	»»» »/»	
Banque de Belg.	142 1/4	F	Lits de fer.	»»» »/»	
H Samb. et O	103 »/»		CHEMINS DE FER.		
Saut Fourneaux	146 »/»	A			
Charbon Flénu.	136 1/4	A	De Par. à St Ger	»»» »/»	
Banque Foncière	100 »/»		» à V r. d.	»»» »/»	
Ch H. et W.	»»» »/»		» riv. g.	»»» »/»	
Ch. Selessin	»»» »/»		De Mulh. à Th.	»»» »/»	
Entrep Industr.	127 »/»	A	Gambart.	»» »/»	
Ch. Lev. du Fl.	128 3/4	A	Luxembourg.	99 »/»	A

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGE DU 6 NOVEMBRE.

Le pleyt belge Petrus, v. de Londres, ch. de sucre et mécaniques. — Le pleyt belge Commerce, v. de Londres, ch. de coton et fer. — Le schooner belge Octrvie, v. de la Havane, ch de 625 caisses sucre et trois tonneaux bois de Campêche. — Le schooner anglais Eglantine, v. de Newcastle. ch de fer et mécaniques. — Le sloop danois Elbe, v. de Malaga, ch. de fruit et vin. — La galiote belge Phœnix, v. de Liverpool, ch. de sel, coton, café et sucre.

PLACE D'ANVERS, LE 6 NOVEMBRE.

Café — La demande a été assez animée aujourd'hui pour cette fève. On a traité environ :

300 balles St. Domingue ordinaire, à 25 1/2; 500 balles dito, de 25 3/4 à 26 1/2, 100 dito Batavia, à 26 1/4; 200 balles dito et 250 balles Brésil à prix non exactement connus.

Riz — Environ 160 balles Bengale légèrement avarié ont été appliquées à prix qui n'a pas été cité.

Rien de marquant dans les autres articles.

MARCHÉ DE LIEGE DU 6 NOVEMBRE 1837.

Froment vieux, l'hectolitre,		17 18
Froment nouveau,	id.	16 62
Seigle vieux,	id.	12 68
Id. nouveau,	id.	11 86

Imprimerie de J.-Bte. NOSSENT, rue du Pot-d'Or, n° 622, à Liége.